



L'ÉCHO DE SAINT-ARMEL

Bulletin d'informations municipales

N°132 - Novembre-Décembre 2025



EFROYABLES JARDINS

Une lecture théâtrale
7 novembre 2025

MARCHÉ DE NOËL

Un rendez-vous pour petits et grands
6 décembre 2025



VILLE DE
SAINT-ARMEL
ILLE-ET-VILAINE

VOS CONTACTS PRATIQUES

MAIRIE

Horaire d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h
Mardi et vendredi de 14h à 17h30
Samedi de 9h à 12h,
02 99 62 71 58
accueil.mairie@saint-armel-35.fr

SERVICE URBANSIME

02 99 62 93 83
urbansime@saint-armel-35.fr

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi de 15h30 à 17h
Vendredi de 16h15 à 17h30
Samedi de 10h30 à 12h30
02 99 62 93 88
06 83 74 33 65
bibliotheque@saint-armel-35.fr

CCAS

02 99 62 71 58
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

DÉCHETTERIE

du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermée le jeudi après-midi.

Service déchets de Rennes
Métropole:
0 800 011 431 (gratuit)

POINT ACCUEIL EMPLOI

Vern sur Seiche - 02 99 62 99 00
Chantepie - 02 99 41 07 95

CLIC ALLI'ÂGES

02 99 77 35 13

ÉCOLE LES BOSCHAUX

02 99 62 77 60

GARDERIE MUNICIPALE

De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h
02 99 62 93 87

ACCUEIL DES P'TITS PRÉ ADOS - LA PASSERELLE

Mercredis scolaires de 14h à 17h
06 76 54 32 71

ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredi et vacances scolaires.
Ouvert aux enfants de 3 à 10 ans,
à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30
02 99 62 81 45 ou 06 76 54 32 71
alsh@saint-armel-35.fr

URGENCES

Police : 17
Pompiers : 18 et 112
Samu : 15
S.O.S. médecins : 02 99 53 06 06

GENDARMERIE DE JANZÉ

02 99 47 03 18

PHARMACIE DE GARDE

32 37 (0.35€/min depuis un poste fixe)

DIVERS

EDF : 0 810 333 035

Eau du Bassin Rennais :
02 23 22 00 00

Rencitézen : <https://metropole.rennes.fr/faire-un-signalment-avec-rencitezen-rennes>

SANTÉ

Médecin
Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

Cabinet infirmiers (chemin de la Ry)
Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel
06 07 97 17 37

Cabinet Infirmiers (place de l'Église)
Margot Duval et Loïc Fabien
06 37 32 11 34

Kiné-Ostéopathe
Alan Saldana et Marvin Raut
02 99 04 43 63

Kinésithérapeutes
Romain Aujeac, Camille Dolhen,
Emmanuelle Misériaux et Quentin Babarit - 02 99 04 43 63

Orthophoniste
Laura Chanu - 06 16 43 19 65

Ergothérapeute
Manon Veron - 07 60 00 18 45

Ostéopathes
William Besnard et Paul Guegan
07 89 22 64 88

Psychopraticien et
hypnothérapeute
Erwann Révolt - 06 78 66 03 22

HÔPITAL PONTCHAILLOU
02 99 28 43 21

MAISON MÉDICALE DE
GARDE JANZÉ
02 99 43 44 45

Prochaines parutions de l'Écho de Saint-Armel :

Janvier - Février 2026

Date limite de dépôt des articles : 5 décembre

Mars - Avril 2026

Date limite de dépôt des articles : 5 février

Journal bimestriel gratuit édité en 650 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel
Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire
Élu à la communication : Simon MC DONNELL
Réalisation : Service communication- Emma CHABOT et Chloé LE COUSTER
02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr
Crédits photo : Ville de Saint-Armel, Rennes Métropole, Freepik



ÉDITO

Mesdames, Messieurs,

Ce 11 octobre, bonne nouvelle pour de nombreux propriétaires armétiens : le nouveau Périmètre Délimité des Abords (PDA) est entré en vigueur. En effet, en concertation avec l'Architecte des bâtiments de France, le choix a été fait de resserrer le périmètre soumis à son avis, en le limitant aux bâtiments anciens ou en covisibilité avec l'église. Ainsi, l'Architecte pourra consacrer plus de temps aux bâtiments qui le nécessitent vraiment, et les bâtiments retirés du PDA auront moins de contraintes et pourront par exemple plus facilement installer des panneaux photovoltaïques sur leur toiture.

La graineterie, située dans ce périmètre a fait l'objet d'une expertise structurelle par son propriétaire, Viabilis, et montre aujourd'hui des signes de grande fragilité. Des études sont en cours pour étudier les modalités de sa démolition de façon à préserver les bâtiments adjacents. La reconstruction d'un nouveau bâtiment à cet emplacement est à définir. Aussi, nous avons convenu avec Viabilis de lancer un appel à projet afin d'identifier les éventuels candidats/idées pour ce futur lieu. Les candidatures sont à déposer au plus tard pour le 18 décembre.

Côté pôle enfance, la fin des travaux d'extension est prévue pour fin décembre, et nous lançons d'ores et déjà les travaux de rénovation de l'école existante. Lors du conseil municipal de septembre, nous avons choisi d'en déléguer la maîtrise d'ouvrage auprès du Syndicat de l'énergie 35 (SDE35). Cette décision nous permet de bénéficier d'un accompagnement technique, administratif et financier du SDE35 dans des conditions très favorables. Nous reviendrons sur ce dossier dans l'écho de janvier.

Enfin je tenais à remercier les parents d'élèves qui ont récupéré leurs enfants, dès 16h15, vendredi 17 octobre. En effet, pour la première fois depuis le début du mandat, nous avons réuni tous les agents et la garderie était donc exceptionnellement fermée. Aussi nous vous remercions pour votre compréhension.

Morgane MADIOT,
Maire

SOMMAIRE

Vie quotidienne.....	P.4
Urbanisme et travaux.....	P.7
Vie municipale.....	P.10
Mobilité et recyclage.....	P.12
Vie associative.....	P.13
Solidarité.....	P.14
Enfance et jeunesse.....	P.17
Culture et événementiel.....	P.20
Portrait.....	P.23



MOUSTIQUE TIGRE

Un signalement de moustique tigre a été confirmé sur la commune. Suite à ce signalement, une enquête a été menée par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé): aucun autre spécimen n'a été retrouvé à ce jour, ce qui constitue un point rassurant. Cependant, des préconisations de vigilance seront à suivre dès le printemps prochain, période propice à l'éclosion des oeufs. En effet, la période de ponte des moustiques tigres se situe entre septembre et octobre et ces oeufs sont capables de survivre à l'hiver grâce à un phénomène de diapause « hibernation ».

Comment le reconnaître ?

- Silencieux et diurne,
- Rayé blanc et noir,
- Mesure moins de 0,5 centimètres

Comment éviter sa prolifération ?

La lutte contre le moustique tigre commence par la destruction de ses lieux de ponte, c'est-à-dire tous les endroits où l'eau peut stagner et ce de façon hebdomadaire :

- Vider et retourner régulièrement les coupelles, seaux, vases...
- Couvrir les récupérateurs d'eau avec une moustiquaire ou un tissu,
- Éviter toute eau stagnante autour de votre logement.

N'hésitez pas à contacter la mairie en cas du moindre doute.

Source : ANSES

RÉDUCTION DES NUISIBLES : AVIS À VOLONTAIRE

Afin de prendre la suite de M. HOUIZOT, la mairie est à la recherche d'une personne souhaitant devenir piégeur, afin de réguler la présence de nuisibles sur la commune. La régulation des nuisibles est encadrée par l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant les dispositions relatives aux piégage des animaux classés nuisibles.

Une formation par la préfecture est organisée, ainsi qu'une transmission de compétences avec le piégeur actuel directement sur le terrain.

Pour tout renseignement, merci de vous rendre en mairie ou de nous contacter au 02 99 62 71 58.



Le moustique tigre se distingue par ses pattes noires et blanches



Participez à sa surveillance en signalant sa présence sur : signalement-moustique.anses.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour la assister à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), pour passer les examens scolaires ainsi que le permis de conduire.

Cette démarche s'effectue directement en mairie, avec votre livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile.

AIRE DE JEUX : UN NOUVEAU SOL POUR PLUS DE SÉCURITÉ



L'aire de jeux, située rue des Violettes, a bénéficié d'un nouvel aménagement au cours de la première quinzaine d'octobre : son revêtement a été entièrement remplacé.

Ce nouveau sol, plus souple et plus résistant, permet désormais aux enfants de profiter de l'espace en toute sécurité, tout en répondant aux normes actuelles en matière d'accessibilité et de sécurité.

Cette intervention, attendue par de nombreuses familles, vise à offrir un environnement de jeu plus confortable, plus agréable, et adapté aux plus petits comme aux plus grands.

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE (PPVE)

Révision du SAGE du bassin de la Vilaine

Du 15 octobre au 14 novembre 2025, la population est invitée à donner son avis dans le cadre d'une participation du public par voie électronique (PPVE), organisée à la demande du syndicat mixte Eaux et Vilaine.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin de la Vilaine.

Les habitants peuvent formuler leurs observations ou propositions tout au long de cette période :

Sur le registre dématérialisé : www.sage.lavilaine.com/

Par mail, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publique@ille-et-vilaine.gouv.fr

(Objet à préciser : « Participation du public SAGE Vilaine »)

RENOUVELLEMENT DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE COMMUNAL

Le service d'état civil de la commune va entreprendre une démarche de reprise des concessions funéraires et cinéraires n'ayant pas fait l'objet d'un renouvellement à l'échéance.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit que les concessions temporaires (15, 30, 50 et 100 ans) soient renouvelables au tarif en vigueur au moment du renouvellement. À défaut de paiement et dans un délai de 2 ans après l'échéance, **la concession et ses accessoires reviennent de droit à la collectivité.**

Dans le cadre d'un travail de recensement des concessions échues :

- **Celles échues avant 2015 feront l'objet d'un retour à la collectivité à partir de 2026 ;**
- **Celles échues après 2015 seront petit à petit reprises par la suite.**

Concernant les concessions perpétuelles, un état des lieux sera également fait, afin de mettre en place une procédure de « reprise des concessions en État d'Abandon ».

La procédure et son avancement feront l'objet d'affichage sur le panneau de l'entrée du cimetière. Ces démarches vont permettre de pouvoir concéder des nouveaux emplacements aux armélien(ne)s souhaitant être inhumé(e)s au cimetière de Saint-Armel.

À noter : toutes les concessions échues peuvent être renouvelées auprès du service d'état civil, en vous adressant à l'accueil de la mairie ou en nous adressant un courrier de renouvellement. Vous pouvez également connaître la date d'échéance d'une concession en regardant sur le titre de concession ou en nous en faisant la demande.

L'ENTRETIEN DES HAIES

Avec l'arrivée de l'automne, il est idéal de rappeler à toutes et tous l'importance de l'entretien des végétaux en bordure de voie publique. Cela participe à la sécurité, au confort et à l'accessibilité de nos trottoirs, allées et rues pour l'ensemble des habitants de la commune.

Les végétaux empiétant sur la voie publique peuvent gêner le déplacement des piétons, personnes âgées, poussettes ou enfants. L'entretien régulier est donc indispensable et va de la responsabilité de chaque riverain.

La réglementation prévoit que tout propriétaire ou occupant d'un terrain doit veiller à ce que la végétation qui s'y trouve n'empiète pas sur le domaine public.

Quelques conseils pratiques :

- Les haies ne doivent pas faire plus de 2 mètres de haut (si elles se trouvent à moins de 2 mètres de la limite séparative de votre propriété) ;
- Veuillez vérifier que la végétation ne cache pas les panneaux de signalisation ou lampadaires.

COLLECTE DES DÉCHETS

Le calendrier de collecte des déchets a été distribué dans les boîtes aux lettres arméliennes début octobre. Si vous ne l'avez pas reçu, des calendriers sont disponibles en mairie.

Pour connaître toutes les informations inhérentes aux déchets, une seule adresse : www.dechets.metropole.rennes.fr



Info Déchets : 0 223 622 622

Nouvoitou, Saint-Armel

Vos collectes de déchets

2025/2026

Pour les maisons de Rennes Métropole disposant de bacs roulants

Début des collectes DÈS 5H30
merci de sortir votre bac la veille au soir et de le rentrer rapidement après le passage du camion

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS
1 M	1 S	1 L	1 J	1 D	1 D
2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 L
3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 M
4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 M
5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 J
6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 V
7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S
8 M	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D
9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 L
10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M
11 S	11 M	11 J	11 D	11 J	11 J
12 D	12 V	12 L	12 L	12 J	12 J
13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V
14 M	14 V	14 D	14 J	14 S	14 S
15 M	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D
16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L
17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 M
18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 M
19 D	19 V	19 L	19 J	19 J	19 J
20 L	20 D	20 M	20 V	20 V	20 V
21 M	21 L	21 J	21 S	21 S	21 S
22 M	22 M	22 L	22 D	22 D	22 D
23 J	23 V	23 M	23 J	23 L	23 L
24 V	24 D	24 M	24 V	24 M	24 M
25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M
26 D	26 V	26 L	26 J	26 J	26 J
27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V
28 M	28 D	28 M	28 J	28 S	28 S
29 J	29 S	29 L	29 V		29 D
30 M	30 D	30 M	30 S		30 L
31 V		31 M	31 D		31 M

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Des questions sur le tri ? Venez visiter le centre de tri : inscription sur rm.bzh@visite-centre-tri.fr ou au 0 800 222 488
- Opérations de broyage à domicile : inscription sur metropole.rennes.fr
- Formations jardin et ateliers réduction des déchets gratuits (couches lavables, consommer malin) : inscription sur bit.ly/rennes_zerodechet

Bon à savoir
Semaine à jour férié : décalage d'une journée de toutes les collectes à partir du jour férié jusqu'à la fin de la semaine.

ORDURES MÉNAGÈRES
Lundi - Samedi matin

DÉCHETS RECYCLABLES
Jeudi - Samedi matin

DÉCHETS ALIMENTAIRES
Composteur : metropole.rennes.fr

Besoin d'une poubelle ou d'un composteur ?

Plus d'infos : metropole.rennes.fr

RENNES MÉTROPOLÉ

Tournez svp →

BROYAGE GRATUIT À DOMICILE

Le broyage gratuit à domicile mis à disposition par la métropole a repris depuis le 13 octobre dernier et ce jusqu'au mois de mars 2026.



OPÉRATIONS DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

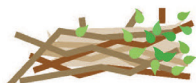
Les branches sont des ressources pour votre jardin. Broyées, elles peuvent être utilisées en paillage sur vos plantations ou ajoutées en matière sèche dans votre composteur.

Vous souhaitez faire broyer vos végétaux à domicile avec vos voisins ou des connaissances ?

Avant de vous inscrire, assurez-vous de remplir ces conditions :

- 1 Au moins 3 foyers participent à l'opération
- 2 L'accès à votre terrain est d'au moins 1,20 mètre de large
- 3 Entre 1 et 5 m³ à broyer au total
- 4 La zone prévue pour le broyeur est d'au moins 30 m²
- 5 Les végétaux à broyer respectent les règles suivantes :

Végétaux acceptés
Tous types de tailles de haies saisonnières (y compris les feuillages persistants)



Branches de 1 à 10 cm de diamètre

Végétaux refusés



Comment s'inscrire ?

Remplissez le formulaire en ligne sur rm.bzh/vegetaux-broyage ou en flashant le QR code :



Une fois inscrit, merci de respecter votre engagement : sans frais pour les usagers, ces opérations ont un coût pour la collectivité.



COMPOST MÛR DISPONIBLE

Jardiniers armétiens, préparez déjà le printemps en enrichissant vos futurs semis de compost local. L'aire de compostage partagée située rue Charlie Chaplin dispose d'un bac rempli de compost mûr.

Venez vous servir, il est à votre disposition grâce aux locataires riverains qui l'ont enrichi depuis quelques mois par une démarche citoyenne de recyclage de leurs déchets végétaux.

Vous participez ainsi à son renouvellement.



Renseignements : C. PERAU
chrisperaudaymard@gmail.com
0678091263

PARKING DU FOUR À PAIN

Vous l'avez remarqué, depuis le vendredi 10 octobre, le parking du « four à pain » est fermé, et ce, jusqu'au mois d'octobre 2026.

Les places restantes sur ce parking sont à destination des usagers des cabinets et commerces se trouvant sur la place. Le parking de remplacement se trouve chemin de la gare, près du bar l'Armélien et a la même capacité que celui du four à pain.

Merci de privilégier au maximum les trajets à pied ou à vélo.

TRAVAUX BOURGBARRÉ

Des travaux d'assainissement sur la commune de Bourgbarré sont prévus du 3 au 28 novembre 2025 par conséquent cela implique :

- Fermeture de la D163 de S46 à S48 (route barrée sauf riverains) desservant Saint-Armel
- Déviation par la ZA Bourgbarré Nord

Urbanisme et travaux

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique est ouverte du 3 au 19 novembre 2025 inclus, concernant le déclassement d'une partie de la voie située au lieu-dit "Le Coin de la Justice", dans la zone d'activités des Mottais.

Ce déclassement porte sur une surface d'environ 335 m², actuellement intégrée au domaine public routier métropolitain. Il a pour objectif de permettre l'aménagement d'un accès adapté aux poids lourds pour la future entreprise Marc SA.

L'enquête est consultable :

En ligne sur le site : www.metropole.rennes.fr
Sur support papier à l'accueil de l'Hôtel de Rennes Métropole, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Les observations du public peuvent être formulées selon les modalités indiquées sur le site de Rennes Métropole.

MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA)

Un peu d'histoire

Rappelons que l'église de Saint-Armel a été inscrite au patrimoine des monuments historiques par arrêté préfectoral en date du 29 août 1988.

Il en est découlé l'instauration d'un périmètre de protection d'un rayon de 500 mètres autour du monument.

Le périmètre délimité des abords (PDA)

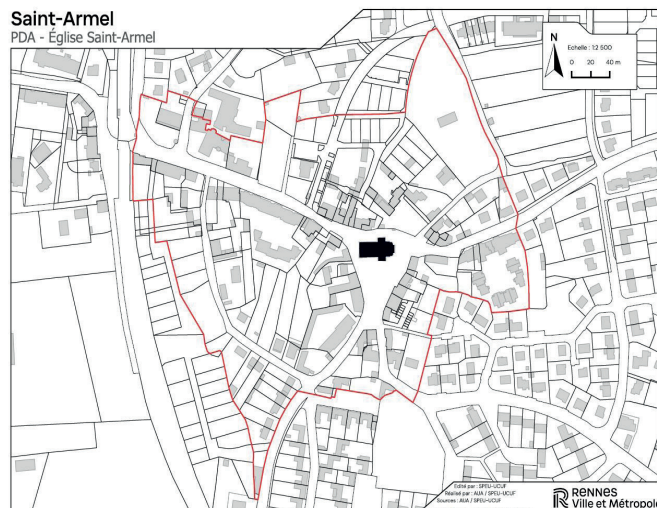
Le périmètre délimité des abords permet de désigner des immeubles ou ensemble d'immeubles qui forment avec un monument historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur.

En 2014, un premier périmètre délimité des abords a été défini entre la commune et le service départemental de l'architecture. Il portait sur une surface cumulée de 27,8 hectares.

En 2023, de nouvelles études patrimoniales et paysagères ont été menées, associant la commune, Rennes Métropole et le service régional de l'architecture dans la perspective de réduire la surface du PDA initial, de protéger les bâtiments anciens de la commune et de sauvegarder les perspectives vers l'église.

Le nouveau périmètre adopté porte sur une surface de 9,5 hectares. Il a fait l'objet d'une enquête publique conjointe avec celle de la modification n°2 du PLUi.

Il a été approuvé par arrêté du Préfet de région en date du 23 septembre 2025. Il est devenu exécutoire le 11 octobre 2025. Ce document sera annexé en tant que servitude d'utilité publique lors de la prochaine mise à jour du PLUi.



PROJET DE REQUALIFICATION DE VOIRIE

Lors de la réunion publique du 16 septembre dernier, les services de Rennes Métropole ont présenté le projet, son phasage et les perturbations sur les mobilités et déplacements.

Les travaux ont démarré le 20 octobre selon le phasage suivant proposé par la maîtrise d'ouvrage :

- octobre-novembre : sente piétonne (du chemin de la Ry à la rue des Monts d'Arrée)
- octobre-décembre : travaux sur les réseaux chemin de la Ry
- janvier-avril : travaux rue de la Mairie

La réalisation nécessite des modifications des conditions de circulation pour tout usager (piétons, cyclistes, véhicules ou bus) et de desserte des logements, commerces et activités situés dans l'emprise du projet.

Pendant la durée des travaux, la communication « chantier » sera assurée par Rennes Métropole et les entreprises retenues.

ZAC DES BOSCHAUX - POINT D'AVANCEMENT

En matière de construction

Terrain à l'angle des rues Stéphane Hessel et Charlie Chaplin

La construction du collectif NEOTOA vient de commencer. Il comportera 12 logements en tout, dont 6 logements de type T2 en rez-de-jardin et 6 logements de type T3 à l'étage en duplex. La durée prévisionnelle du chantier est évaluée à 18 mois, la livraison des logements est attendue pour le printemps 2027.

Aménagement du centre-bourg

DEVENIR DE LA GRAINETERIE

Le bâtiment de l'ancienne Graineterie, situé rue de la Mairie, proche de l'église, est actuellement à l'état de ruine, et menace de s'effondrer.

Propriété de Viabilis Aménagement, aménageur de la ZAC des Boschaux, l'ancienne Graineterie faisait l'objet de réflexions quant à son devenir. Face à des dégâts constatés sur les propriétés riveraines et une étude structure mettant en lumière le risque d'effondrement du bâtiment, la Graineterie a donc fait l'objet d'un **arrêté de mise en sécurité** de la part de la commune.

Les accès au site sont rendus impossibles, par la mise en place de barrières devant le bâtiment, mais également à l'arrière, afin d'éviter tout accident, dans l'attente de sa démolition prochaine. Le réinvestissement de cette parcelle, dont la position stratégique en cœur de bourg le long de la rue principale revêt un enjeu fort de composition urbaine, et constituera l'**aboutissement du travail de renouvellement urbain** de la partie centre-bourg de la ZAC des Boschaux, déjà engagé depuis plusieurs années.

Viabilis Aménagement organise donc, en accord avec la commune, un **appel à projet** en vue **de la vente à l'amiable du terrain** situé 14 place de l'église. L'objectif de cet appel à projet est d'identifier des acteurs susceptibles d'être intéressés pour y développer un projet immobilier en lieu et place du bâti actuel.

L'acquéreur sera sélectionné au regard de l'ambition de son projet portant sur la production de logements et/ou locaux d'activités/commerces, et la composition architecturale en faveur d'un front bâti cohérent le long de la rue, dans ce secteur soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Pour toute question et retirer le cahier des charges, merci de contacter VIABILIS à l'adresse suivante : a.mauboussin@viabilis.fr.

Les propositions des candidats sont attendues d'ici le 18 décembre 2025.



Le bâtiment de l'ancienne graineterie mis en sécurité




Vous avez un **PROJET** en centre-bourg ?

Appel à projet LANCÉ !

CANDIDATEZ !



ZAC des Boschaux

CAHIER DES CHARGES À DEMANDER À : a.mauboussin@viabilis.fr

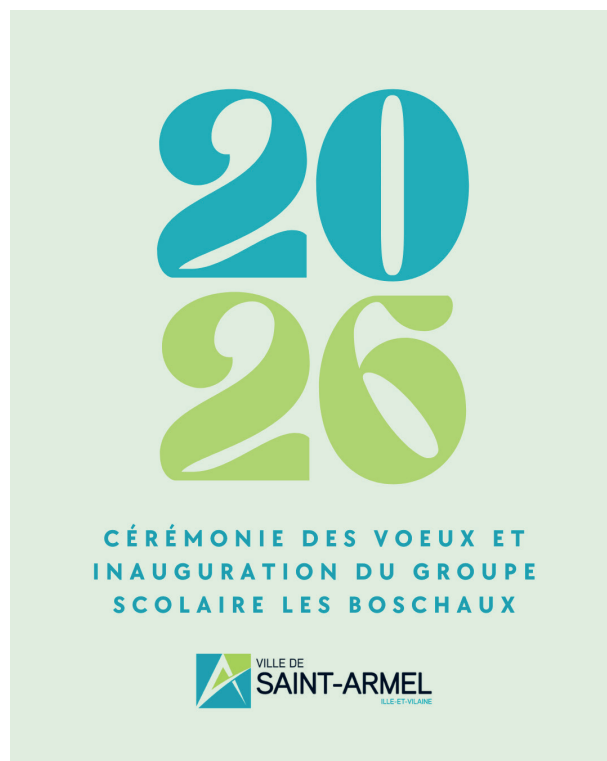
VOEUX 2026 & INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE

La municipalité de Saint-Armel a le plaisir de convier tous les habitants à la **cérémonie des vœux 2026**, qui se tiendra **le samedi 10 janvier** au sein du groupe scolaire Les Boschaux.

Ce temps fort sera l'occasion de revenir sur les projets menés en 2025 et de remercier l'ensemble des acteurs du territoire : habitants, associations, agents, élus, partenaires, qui font vivre notre commune au quotidien.

Cette cérémonie sera également l'occasion d'inaugurer officiellement l'extension du groupe scolaire des Boschaux, incluant les nouvelles salles de classe ainsi que le tout nouveau réfectoire.

Ce chantier d'envergure, livré en janvier 2026, vient répondre aux besoins croissants du pôle enfance et offrir de meilleures conditions d'accueil pour les enfants et les équipes éducatives.



NOUVELLE ARRIVÉE AU SEIN DE LA MAIRIE



La mairie accueille Hakim Lahbairi, en remplacement de Louise Chartier, au poste de Responsable Finances et Ressources Humaines. Arrivé le 16 octobre dernier dans nos locaux, il est issu d'un parcours PREMICOOL (Préparation aux missions des collectivités), il a ensuite intégré les équipes du CDG 35 (Centre De Gestion) puis a pu exercer au sein de Rennes Métropole.

Hakim a pour missions principales de s'assurer du bon fonctionnement du service financier et comptabilité, ainsi que de participer à l'élaboration et à la mise en oeuvre des lignes directrices de gestion des ressources humaines précédemment définies.

Nous sommes très heureux de l'accueillir au sein de l'équipe du service administratif de la mairie !



LE PÈRE NOËL CHERCHE UN REMPLAÇANT... POUR UNE MISSION SPÉCIALE

Comme chaque année, le Père Noël a un emploi du temps bien chargé en décembre...
C'est pourquoi il recherche un **remplaçant de confiance** pour le représenter auprès des **élèves de l'école des Boschaux**, lors du **repas de Noël prévu le jeudi 18 décembre**.

Votre mission, si vous l'acceptez :
Enfiler le costume (fourni, bien sûr), distribuer les chocolats et partager un moment de magie et de bonne humeur avec les enfants, le temps de la **pause méridienne**.

Le Père Noël compte sur quelqu'un de jovial, patient et à l'aise avec les enfants, pour faire briller les yeux des petits... et peut-être même arracher quelques rires **complices** !



Pour postuler à cette mission confidentielle :
Contactez la mairie au **02 99 62 71 58** ou présentez-vous à l'accueil.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochains.

Pensez dès à présent et avant le 6 février 2026 à vous inscrire sur les listes électorales :

- En ligne : sur service-public.fr ;
- Ou directement auprès de la Mairie de Saint-Armel.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Attention ! Toute demande d'inscription effectuée par courrier est irrecevable.

Cas particuliers

- Les jeunes de 18 ans sont en principe inscrits d'office sur les listes électorales (sauf si le recensement citoyen a été fait tardivement ou s'il y a eu déménagement depuis le recensement). Nous vous invitons à le vérifier auprès de la mairie.

- Tout changement d'adresse dans la commune doit impérativement être signalé au service Élections pour éviter une radiation d'office des listes électorales.

- Si vous êtes citoyen ou citoyenne de l'Union Européenne, vous devez vous inscrire sur la liste électorale complémentaire (il existe également des formulaires CERFA pour que les ressortissants des pays de l'Union européenne puissent s'inscrire pour voter aux élections municipales dans leur commune).

Changement aux prochaines élections : À compter de 2026, les deux bureaux de vote seront regroupés au complexe sportif, à l'espace Arzhel.

VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR

INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669*02)

OU FLASHEZ CE QR CODE

ÉLECTIONS MUNICIPALES 15 ET 22 MARS 2026

MAISON DU VÉLO MOBILE

La Maison du Vélo sera présente, place de l'église, le vendredi 7 novembre prochain, de 15h à 18h.

Venez leur rendre une visite pour :

- Renseignements sur STAR, le vélo en libre-service ;
- Informations, livraisons et logistique service après-vente sur le réseau STAR ;
- Démonstration, livraison et réservation de vélo en location courte durée ;
- Et la présence de la Petite Rennes (auto réparation de vélo) et Roazhon Mobility (apprentissage).



WORLD CLEAN UP DAY

La world clean up day, qui s'est déroulée le 20 septembre dernier, rassemblant une quinzaine d'adultes et d'enfants, ont ramassé près d'une dizaine de sacs de déchets. Un grand bravo à eux pour cette belle initiative, qui chaque année contribue à embellir notre commune !



MA PRIME RÉNOV'



Ce dispositif permet de financer une large gamme de travaux, tels que l'isolation, le remplacement de systèmes de chauffage énergivores ou l'installation de solutions utilisant les énergies renouvelables, avec des subventions couvrant de 30 % à 90 % des coûts. La procédure, exclusivement en ligne, a été simplifiée, et des artisans certifiés RGE ont accompagné les particuliers dans chaque étape du processus.

Suite à la nouvelle législation, il est désormais important de noter que certains logements, ayant une mauvaise note énergétique (F ou G sur le diagnostic de performance énergétique - DPE), ne pourront plus être mis en location. Les logements classés «G» seront concernés à partir de cette année, tandis que ceux classés «F» le seront à partir de 2028. MaPrimeRénov' offre donc une opportunité unique de rénover ces logements pour éviter cette situation, tout en réduisant les factures énergétiques et en améliorant le confort thermique. Ce dispositif, largement plébiscité par les propriétaires, est resté une priorité nationale, offrant une véritable opportunité pour améliorer l'efficacité énergétique des logements et soutenir la transition énergétique tout en préservant le patrimoine immobilier.

SEMAINE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets revient cette année du 22 au 30 novembre avec une programmation riche et engagée autour d'un thème central : la lutte contre la fast fashion.

Durant 10 jours, les habitants de la métropole pourront participer à de nombreux événements consacrés aux textiles responsables et aux alternatives à la consommation neuve.

À ne pas manquer : le dimanche 23 novembre après-midi, rendez-vous à l'Écomusée de la Bintinais pour un événement festif autour de la mode d'hier et d'aujourd'hui.

Une belle occasion de repenser nos habitudes et de découvrir des façons simples, créatives et durables de consommer autrement.



UNE RENTRÉE DYNAMIQUE POUR GYM ARZHEL

C'est dans la bonne humeur que Gym Arzhel a repris le chemin des salles de sport pour cette nouvelle saison 2025-2026.

Les adhérents ont retrouvé avec plaisir leurs cours habituels et nous avons eu la joie d'ouvrir un nouveau cours de Pilates, le jeudi de 17h00 à 18h00, très apprécié dès ses premières séances il reste quelques places au tarif de 122€.

L'ambiance est au rendez-vous, et il reste également quelques places disponibles en Gym fitness (lundi et jeudi) et Gym douce (vendredi) au tarif de 101€.

Pour celles et ceux qui souhaitent nous rejoindre n'hésitez pas !

Que vous soyez débutant ou confirmé, vous serez accueilli avec le sourire et l'envie de partager un moment sportif et convivial. Alors, pourquoi ne pas tenter l'aventure avec nous ?

Contact

gymarzhel35@gmail.com

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR L'ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE



Depuis de nombreuses années, Paul Serrand et Emile Leray (une quarantaine d'années à faire fonctionner la section tennis de table, à former des jeunes et rassembler pour des compétitions) souhaitent passer la main. C'est chose faite depuis l'assemblée générale du tennis de table armélien début juillet. Ludovic Cherel a été élu à la présidence, Brigitte Gilbert élue trésorière et Eric Bouthmy élu secrétaire. Le tennis de table a lieu tous les mardi de 19h à minuit.

LES FOULÉES DE SAINT-ARMEL PAR LES PIEDS S'EN MÊLENT

L'association Les Pieds s'en Mêlent est heureuse de vous annoncer la prochaine arrivée de la course LES FOULÉES DE SAINT-ARMEL.

On commence l'échauffement le VENDREDI 06 FÉVRIER, par une course scolaire, en partenariat avec le groupe scolaire des Boschaux

Réservez votre DIMANCHE 8 FEVRIER 2026, à l'ARZHEL.

Au programme :

- courses enfants : avec des lots à gagner
- course 5 km
- course 10 km

Un parcours légèrement modifié en raison des travaux de voirie.

Il y aura toujours une équipe de bénévoles super motivés pour vous accueillir, avec le sourire de notre équipe, la motivation et la bonne humeur.

Commencez à vous entraîner, et rejoignez notre équipe le dimanche matin à 9h30, place de l'Eglise.



Contact

Les Pieds s'en Mêlent
Benoît MORON
athlete8629@gmail.com

LA RÉSIDENCE AN DRO (CITÉ OBÉLY) - MISE EN LOCATION PROCHAINE DE 30 LOGEMENTS POUR SÉNIORS

Située au centre de la commune de Saint-Armel, la Résidence « An Dro », dédiée aux seniors autonomes, s'inscrit dans la continuité du tissu urbain existant, à proximité immédiate des commerces et de la halte SNCF. « L'approche architecturale traduit une volonté d'ancrage dans l'esprit du cœur de bourg, en s'inspirant des formes, des matériaux, des couleurs et de la palette végétale environnante » - Estelle SOUBEYRAND, architecte du projet.

L'ensemble résidentiel comprend 30 logements, répartis entre les typologies de type 2 et de type 3, permettant de répondre à la diversité des besoins des habitant·es. Selon la typologie, les logements comptent une ou deux chambres, organisées autour d'une pièce de vie, d'une salle d'eau et de rangements. Chaque logement bénéficie d'une loggia dotée d'une large baie vitrée, favorisant la qualité de vie et la relation avec l'extérieur. Pensée pour allier confort, sécurité et convivialité, la résidence offre des appartements lumineux accessibles par ascenseur et dotés d'équipements adaptés (volets roulants électriques, chaudières individuelles gaz, placard aménagé, balisage lumineux, barres de maintien). Ces appartements sont proposés à la location pour les personnes âgées de 65 ans et plus, suivant un financement soumis à plafond de revenus (PLUS et PLS).



Plus qu'un simple habitat, L'An Dro sera un lieu de vie où sérénité, entraide et intergénérationnel pourront se conjuguer au quotidien, grâce à la mise à disposition d'espaces partagés conviviaux et lumineux et d'un jardin aménagé, participant ainsi à l'équilibre entre intimité et ouverture sur la commune. Un·e professionnelle pourrait se voir confier l'accompagnement à la vie partagée qui se traduirait par exemple par la mise en œuvre d'animations et de moments de détente au sein de la salle commune contribuant à la dynamique sociale et à l'esprit collectif du lieu.

La livraison de la résidence est prévue en février 2026. Afin de présenter ce projet plus en détail et de répondre aux questions des personnes intéressées par ces nouveaux logements, une réunion d'information est organisée le **13 novembre à 18h, salle du conseil**.

Ce programme est proposé par BSB-Les Foyers, pôle social du Groupe CIB. Œuvrant dans les domaines de la construction, du logement locatif social et des résidences spécifiques, BSB-Les Foyers apporte des solutions de logements à ceux qui en ont le plus besoin, les plus modestes et les plus fragiles, afin de les accompagner pour mieux construire leur avenir.

Pour plus d'informations : www.bsb-lesfoyers.com



VOYAGE SÉNIORS À HAUTEVILLE-SUR-MER

La commune de Saint-Armel en collaboration avec les communes de Bourgbarré, Nouvoitou, Vern-sur-Seiche et Corps-Nuds organise un séjour dans le cadre du programme « Séniors en vacances », en partenariat avec l'Agence National des Chèques Vacances (ANCV).

Pour 2026, le séjour aura lieu à Hauteville-sur-Mer (Manche), du dimanche 31 mai au dimanche 7 juin 2026. Ce séjour tout compris est ouvert pour tous les séniors de + de 60 ans.



Le programme consiste en ce qui suit :

- Jour 1 : Arrivée / soirée animée « Bienvenue en Normandie »
- Jour 2 : Découverte du littoral et balades aux dunes d'Annoville
- Jour 3 : Matinée libre - éveil musculaire / Balade « Street Art »
- Jour 4 : Matinée animations sur site / Visite Villedieu-les-Poëles
- Jour 5 : Animation sur le village / Départ pour Granville
- Jour 6 : Matinée libre / Animation sur site

Vous êtes cordialement invités à participer à la réunion d'information qui aura lieu **le jeudi 15 janvier 2026 à 14h à la mairie de Vern-sur-Seiche, en salle du conseil municipal.**

**Si vous souhaitez participer à la réunion du 15 janvier 2026,
merci de vous inscrire à l'accueil de la Mairie de Saint-Armel au 02.99.62.71.58.**

REMISE DES BONS D'ACHAT DE NOËL

Le CCAS organise une remise de bons d'achat de Noël pour les personnes de 72 ans plus, le **13 décembre 2025 à 11h**. La remise aura lieu dans la salle multiculturelle de l'Arzhel, et sera suivie d'un moment convivial. D'ici peu, les personnes concernées (72 ans et plus) recevront un courrier, leur demandant de confirmer ou non leur présence. Merci de confirmer auprès de l'accueil de la mairie votre venue ou non une fois le courrier reçu.



CONTACT

Nicole Gallerand
secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr

COLLECTE NATIONALE DES BANQUES ALIMENTAIRES

28, 29 et 30 novembre 2025 : un week-end de solidarité à ne pas manquer

Comme chaque année, les Banques Alimentaires organisent leur Collecte Nationale les vendredi 28, samedi 29 et dimanche 30 novembre. Pendant ces trois jours, les célèbres «Gilets Orange» seront présents dans les supermarchés pour faire appel à la générosité du public.

Dans un contexte où la précarité ne cesse de progresser, les besoins en aide alimentaire restent particulièrement élevés. Cette collecte est un moment clé, car elle permet de reconstituer les stocks qui seront ensuite redistribués tout au long de l'année aux personnes en difficulté.

Chacun peut contribuer, même avec un petit don. Ensemble, chaque geste compte pour soutenir les plus fragiles.



SORTEZ EN BUS ! 2025 – 2026 DES SOIRÉES CONVIVIALES ET SANS VOITURE POUR PROFITER DE LA SAISON CULTURELLE !

TNB Les Conséquences Mardi 7 octobre 2025	Opéra Cendrillon Samedi 3 janvier 2026	Frac Bretagne Entrez dans la danse ! Jeudi 2 avril 2026
Le Triangle Matière(s) première(s) Jeudi 6 novembre 2025	TNB Marius Mardi 20 janvier 2026	TNB Le Songe d'une nuit d'été Mercredi 29 avril 2026
ONB Entre Jupiter et Neptune Vendredi 21 novembre 2025	ONB Hollywood symphonique Jeudi 19 février 2026	Le Sabot d'Or Tango Ravel Jeudi 7 mai 2026
	TNB Qui Som? Mardi 10 mars 2026	TNB En fanfaaaare ! Jeudi 28 mai 2026

Sortez en bus ! est un dispositif proposé aux habitants des communes de la métropole rennaise, leur permettant de profiter d'une sélection de spectacles au TNB, de l'Opéra de Rennes, à l'Orchestre National de Bretagne, au Triangle, Cité de la danse, au FRAC de Bretagne et le Sabot d'Or.

Le principe :

- 11 sorties culturelles au choix
- un réseau de spectatrices et spectateurs relais pour vous informer et recueillir les réservations
- une desserte de bus de proximité mise en place pour la soirée
- des tarifs réduits sur la billetterie

Pour connaître la spectatrice ou le spectateur relais de votre commune, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la Direction Culture de Rennes Métropole : servicesoutienprojetsculturels@rennesmetropole.fr ou au 02 99 86 60 50.

Le prix du transport n'est pas compris dans le tarif. Pour les personnes titulaires du dispositif Sortir!, votre carte Korrigo Services en cours de validité sera à présenter le soir du spectacle.



L'École des Boschaux

UN NOUVEAU DIRECTEUR À L'ÉCOLE DES BOSCHAUX

« Je suis Sébastien NOTHEISEN, enseignant depuis une vingtaine d'année en Ille-et-Vilaine, et j'arrive cette année en tant que directeur de l'école de LES BOSCHAUX.

J'ai précédemment été directeur d'école, conseiller pédagogique et formateur d'enseignant, mais également enseignant pendant quelques semaines à la rentrée précédente en CM1-CM2 aux BOSCHAUX. Mon année scolaire en tant qu'enseignant s'était rapidement interrompue pour assurer un intérim de formateur, sur un territoire qui en manquait.



J'arrive avec grand plaisir dans cette formidable équipe, en espérant participer du mieux que je le pourrai à la réussite et au bien-être des personnels et des élèves qui nous sont confiés.

L'école a de grands atouts, avec une stabilité forte d'une partie des équipes scolaires et périscolaires qui se traduit par une connaissance précise des situations de chaque élève, un dynamisme démographique, et de beaux projets d'aménagements en devenir.

L'actuel moment de transition, du fait des travaux en cours et à venir, de l'ouverture d'une onzième classe à la rentrée, de l'arrivée d'une nouvelle direction, est parfois complexe en termes d'organisation et de sécurisation des espaces mais les familles ont été particulièrement promptes à s'adapter... avec le sourire ! Je les en remercie vivement.

Pour l'année scolaire, l'équipe enseignante se focalise sur le projet d'école qui a été initié en 2020 et court jusqu'à la fin de l'année scolaire actuelle. Il y est question d'harmoniser les pratiques enseignantes, de développer l'engagement des élèves, de les amener à une prise de recul réflexive sur les apprentissages menés (dépasser l'action, pour comprendre à quoi l'activité menée a servi).

Un versant fort est également celui du climat scolaire, en fédérant les élèves, les familles, le périscolaire et tous les partenaires locaux autour de projets communs.

Nous nous efforçons donc au quotidien d'observer les relations entre élèves, de conserver ce qui fonctionne, de chercher des pistes complémentaires voire de réorganiser les temps de collectivité (temps récréatifs, accueils des élèves matins et après-midis...) ou d'en créer (projets communs entre les classes, aide des élèves les plus grands auprès des plus jeunes...).

Cette année doit être celle d'expérimentations et nous nous autoriserons à essayer ! Parfois pour un meilleur résultat, parfois non. En ce sens, nous avons la chance de travailler avec une équipe périscolaire et des élus à l'écoute, avec qui nous essayons d'avancer de concert.

Tous ces essais et tâtonnements nourriront le prochain projet d'école pour les années à venir.

Après ces premières semaines, je suis également ravi de la mobilisation des parents pour devenir représentants au conseil d'école : il s'agit là d'une instance partenariale où la vie de l'école est analysée avec les enseignants, les élus, la responsable du pôle éducation et jeunesse et les familles.

Avoir plus de candidats que de sièges est le témoignage d'un territoire qui a envie de réfléchir et de collaborer. Je ne doute pas que nous apprendrons à travailler ensemble et que nous parviendrons à avancer dans l'intérêt des élèves !

Je vous souhaite à tous une excellente année scolaire, sous le signe du partenariat ! »

Du côté du périscolaire...

LA PASSERELLE

La Passerelle est un espace dédié aux jeunes du CM1 à la 5e, pensé comme un lieu de rencontre, d'échange et de création. Nous y accueillons jusqu'à 12 enfants maximum dans une ambiance conviviale, propice à la participation et à l'initiative.

Au fil des semaines, des activités variées sont proposées : sorties, ateliers manuels, jeux collectifs...

Le 24 septembre dernier, les jeunes ont pu découvrir le tir à l'arc, lors d'une sortie encadrée par l'association Les Archers de Vaugon. En ce mois d'octobre, l'ambiance est à la préparation d'Halloween, avec la fabrication de décorations effrayantes (et créatives !).

Nous souhaitons enrichir encore davantage la programmation, en développant des activités toujours plus diversifiées, en lien avec les structures locales et les événements de la commune.



Découverte du tir à l'arc



Confections de citrouilles pour Halloween

ANIMATION AU CITYSTADE

Les enfants de l'accueil de loisirs, avec les animateurs, ont pu profiter d'une initiation au tennis, sur le nouveau terrain synthétique, situé à l'Arzhel près des ombrières.

Un grand merci au club de tennis de Saint-Armel pour le prêt du matériel (filet, raquettes et balles) ainsi qu'au président du club pour sa présence et de l'entraîneur qui a réalisé l'initiation avec tous les enfants de l'accueil de loisirs.



UNE MURDER PARTY DANS L'UNIVERS D'HARRY POTTER

Soirée magique au centre de loisirs !

L'accueil de loisirs de Saint-Armel a plongé dans l'univers fantastique d'Harry Potter le temps d'une veillée inoubliable, organisée autour d'une Murder Party pleine de mystères et de magie.

Ce sont 23 enfants, tous costumés, qui ont participé à cette soirée pas comme les autres. Répartis en équipes, ils ont dû résoudre des énigmes, relever des défis et surtout... démasquer le voleur qui s'était glissé parmi les sorciers ! Ambiance mystérieuse, rires, réflexion et esprit d'équipe étaient au rendez-vous pour cette animation originale, conçue et animée par l'équipe du centre. Une belle réussite, qui laisse à tous un souvenir enchanté !



FRISONS ET FOUS RIRES POUR LA VEILLÉE HALLOWEEN !

Le jeudi 30 octobre, l'accueil de loisirs a plongé les enfants du CP au CM2 dans une ambiance aussi mystérieuse que festive, à l'occasion d'une veillée spéciale Halloween.

Au programme de cette soirée :

- Une partie de cache-cache dans le noir pour faire monter l'adrénaline ;
 - d'effrayantes boîtes à l'aveugle où chacun devait deviner ce qu'il touchait et récupérer des indices pour la suite du jeu,
 - Une partie du jeu du Loup-Garou, pleine de suspens et de rebondissements,
- Et pour clôturer la soirée : un buffet d'Halloween aux couleurs de la fête, entre douceurs sucrées et décorations ensorcelées.

Entre rire, frissons et gourmandises, les enfants ont passé une soirée mémorable, encadrée par une équipe au top et dans une ambiance 100 % Halloween !



LES MERCREDIS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Du 5 novembre au 17 décembre, le centre de loisirs continue d'accueillir les enfants chaque mercredi avec un programme d'activités variées, autour des couleurs de l'automne et des premiers frissons de l'hiver. Créations manuelles, jeux, balades, goûters partagés... Tout est prévu pour profiter de cette période de transition avant les fêtes.

Et bien sûr, au fil des semaines, les enfants seront invités à préparer Noël tout en douceur : décorations, ateliers créatifs, moments festifs... de quoi faire monter la magie en attendant l'arrivée du Père Noël !

Contact

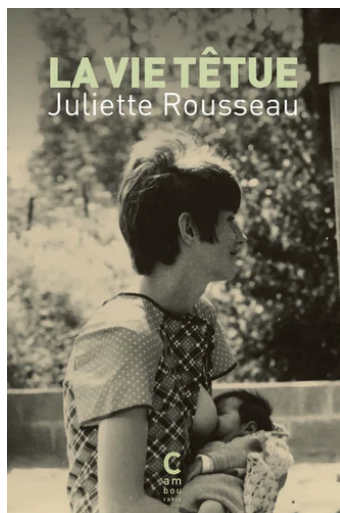
alsh@saint-armel-35.fr

Les actus de la bibliothèque

LE COUP DE COEUR

La vie têtue de Juliette Rousseau

Ce récit, plus ou moins autobiographique, est un hommage aux femmes du monde rural de notre région. Tout ce qui jalonne la vie des femmes est abordé avec lumière, sensibilité, mais aussi avec douleur. Les paragraphes sur la nature (bien que malmenée pendant les années passées) apportent sérénité et douceur. Juliette Rousseau est une autrice du sud du département, avec un engagement militant, féministe et écologique... ce qui résonne avec les problématiques de notre époque !



LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS

CAFÉ LITTÉRAIRE

Retrouvez le prochain café littéraire, le samedi 22 novembre, de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque. Venez discuter de vos dernières lectures, partager vos récentes recommandations littéraires ou tout simplement écouter les coups de coeur des participants, le tout autour d'un thé ou café bien chaud.

Ouvert à toutes et tous, sans inscription.

PRIX MOSAÏQUE EN BD

Depuis quelques temps déjà, les bibliothèques et médiathèques de Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel et Vern-sur-Seiche travaillent en coopération sous le nom de Mosaïque.

Le but ? Collaborer ensemble, afin de développer la lecture publique et faire bénéficier les habitants des différentes communes de services complémentaires et supplémentaires.

Cette coopération permet de mutualiser la communication de certains services, mais aussi d'organiser des événements en commun : les Nuits de la Lecture, le Pixel Play et désormais également le Prix Mosaïque en BD !

Suivez la bibliothèque Le Chat'Pitre sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) ainsi que sur son site internet afin d'être au courant des dernières actualités de la coopération !

La remise du Prix Mosaïque en BD aura lieu le vendredi 27 mars à Chantepie

Comment faire pour participer au Prix Mosaïque en BD ?

Rien de plus simple :

- Il faut avoir au minimum 15 ans ;
- Être inscrit dans une des médiathèques de la coopération, empruntez n'importe où, le prêt des BD est gratuit ;
- Lire les sept BD (vous vous engagez à les lire et les rendre rapidement) ;
- Voter ensuite pour vos trois BD préférées directement à la bibliothèque, avant le 21 mars.

À vous de jouer !



Les spectacles de fin d'année

SPECTACLE « EFFROYABLES JARDINS »

La bibliothèque vous propose une lecture théâtrale d'*Effroyables Jardins* de Michel Quint.

Qu'est-ce qui peut réunir un instituteur respecté, clown à ses heures, qui se ridiculise dans de pathétiques numéros, son fils honteux de ce père, de jeunes résistants enthousiastes otages d'un officier nazi, un soldat allemand pacifiste et un certain Maurice Papon, préfet de la Gironde en 1945 condamné pour crimes contre l'humanité ? Pudeur, humour et tendresse donnent le ton à ce récit simple et bouleversant que Michel Quint dédie à son père, résistant de la deuxième guerre mondiale.

Par les SacréQuoi de la compagnie Calonice.

INFORMATIONS

Vendredi 7 novembre à 20h30
Salle du conseil
Durée : 60 min
À partir de 14 ans
GRATUIT



LES FACTRICES DE NOËL – UN VOYAGE MAGIQUE AU SERVICE DES RÊVES D'ENFANTS



Cette année, la magie de Noël prend vie à Saint-Armel avec un spectacle original et plein de fantaisie : Les Factrices de Noël.

Lou et Ly, factrices attirées du père Noël, chevauchent leur vélofière à travers le monde. Leur mission ? Faire parvenir au patron les souhaits des enfants : les plus profonds, les plus généreux, les plus intimes, les plus fous.

Inséparables, drôles et malicieuses, elles nous racontent leur extraordinaire aventure et nous révèlent la véritable histoire de la boule de Noël. Mais chut ! C'est un secret...

INFORMATIONS

Vendredi 19 décembre, à 20h
Salle multiculturelle de l'Arzhel
Durée 50 minutes
Pour toute la famille, à partir de 3 ans
GRATUIT

Le marché de Noël

Venez vivre la magie des fêtes de fin d'année !

Comme chaque année, Saint-Armel accueillera le marché de Noël ! Convivialité, partage et découverte sont les maîtres mots de cet événement attendu par les plus petits comme les grands.

Retrouvez divers exposants proposant différents types de produits et objets :

- Meubles et objets de décoration, illustrations, gravure sur bois, compositions florales...
- Céramique
- Bijoux en résine, cuir, perle
- Accessoires de maroquinerie
- Vêtements, accessoires confectionnés à la main en tissu, crochet, ou broderie...

Mais également :

- Gourmandises sucrées
- Bières artisanales, miel local et biologique, confiserie...

Le tout pour faire le plein d'emplettes pour vos derniers cadeaux à offrir !



Retrouvez également diverses activités et animations sur place :

- Un photobooth pour garder un souvenir du marché de Noël 2025... et pourquoi pas prendre une photo avec le Père Noël en personne !
- Un stand de découverte de jeux de société, animé par l'association ludothèque Onjouakoi,
- Un atelier maquillage pour les petits,
- Un manège écologique à propulsion parentale !
- Une restauration assurée par Dilame, aux inspirations africaines !



- > Ouvert au public de 15h à 20h
- > Entrée et animations gratuites
- > Buvette et restauration sur place
- > **Plus d'informations sur Intramuros !**

CONTACT

projets@saint-armel-35.fr
06 83 74 33 65

UN NOUVEAU STUDIO MAQUILLAGE À SAINT-ARMEL

Aurélie Radoul ouvre son studio de maquillage semi-permanent, sous le nom de « Leeloo ».

Forte de sa formation et son diplôme obtenu à Rennes, elle propose des prestations de qualités adaptées à chaque style et visage. Ses spécialités sont notamment le « microblading » (technique poil à poil pour un effet naturel, idéal si vous ne vous maquillez pas), « microshading » (effet ombré et sophistiqué, idéal pour ne plus avoir à se maquiller le matin), le « combo » (un mix des deux techniques, personnalisable).

Aurélie aime le contact avec ses clientes, et prends le temps d'échanger avec elles pour trouver la prestation que leur convient le mieux.

Une prestation se déroule en deux étapes, avec le premier rendez-vous composé d'un diagnostic puis de la création du maquillage, et ensuite une retouche obligatoire un mois après le premier rendez-vous afin d'obtenir un résultat optimal. Elle vous propose une offre de lancement le vendredi 23 et samedi 24 janvier sur rendez-vous (durée de 20 minutes), avec le diagnostic et le devis offert (valeur de 25 €).



Contact

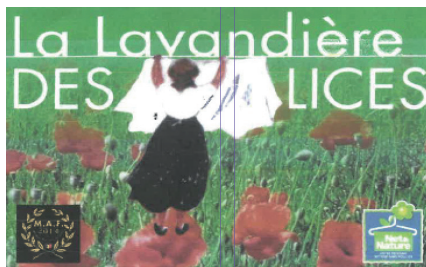
Aurélie Radoul

06 23 61 76 24

3 ter rue de la Mairie

Leelooobienetre

Leeloo



Si vous souhaitez communiquer dans notre magazine et présenter votre entreprise ou votre commerce, merci d'envoyer un mail à : communication@saint-armel-35.fr pour une prochaine parution.

À NE PAS MANQUER

NOVEMBRE

Vendredi 7 novembre

Maison du Vélo Mobile

Place de l'église - 15h à 18h

Vendredi 7 novembre

Lecture théâtrale « Effroyables jardins »

Salle du conseil - 20h30

Mardi 11 novembre

Commémoration du 11 novembre

Place de l'église - 11h

Jeudi 13 novembre

Réunion publique pour la Résidence An Dro

Salle du conseil - 18h

Jeudi 20 novembre

Conseil municipal

Salle du conseil - 20h

DÉCEMBRE

Samedi 6 décembre

Marché de Noël

Espace Arzhel - 15h à 20h

Samedi 13 décembre

Remise des bons d'achats de Noël - CCAS

Salle multiculturelle - 11h

Vendredi 19 décembre

Spectacle de Noël

Salle multiculturelle, Arzhel - 20h

JANVIER

Samedi 10 janvier

Voeux 2026 et inauguration du groupe scolaire

École des Boschoux



Maison du vélo
location • atelier • rencontres

UN SERVICE DE
STAR
RENNES MÉTROPOLIS

LA MAISON DU VÉLO MOBILE
sera présente
à Sant-Armel
Place de l'Eglise
vendredi 07 novembre de 15h à 18h

LOCATIONS • RENSEIGNEMENTS • ATELIERS • RÉPARATIONS
Avec la participation des associations partenaires :

LA PETITE RENNES (AUTO-RÉPARATION DES VÉLOS)
ROAZHON MOBILITY (REMISE EN SELLE ADULTES ET ENFANTS)

LE PETIT VÉLO
ROAZHON MOBILITY
MATHIE
FRANCIS
DESTINATION RENNES